Site Corot et vallée de la Glane

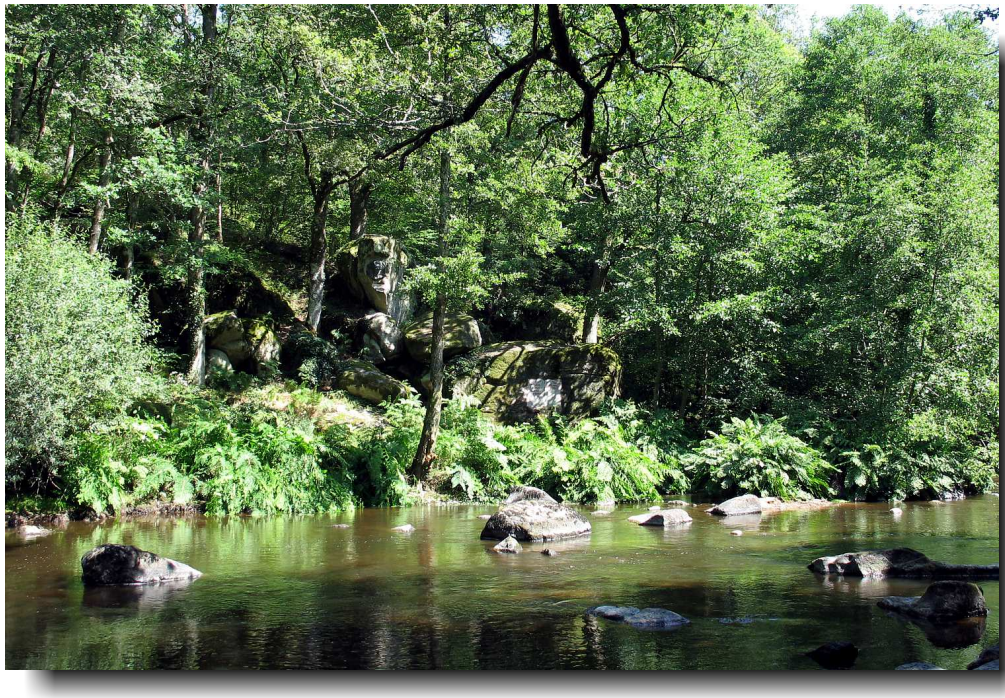

Commune:
SAINT-JUNIEN

Site inscrit par Arrêté ministériel du:
13 octobre 1955 (site Corot)
16 mai 1989 (extension)

Superficie: **120 ha**

Situation:
4 km au nord de Saint-Junien (moulin du Dérot)

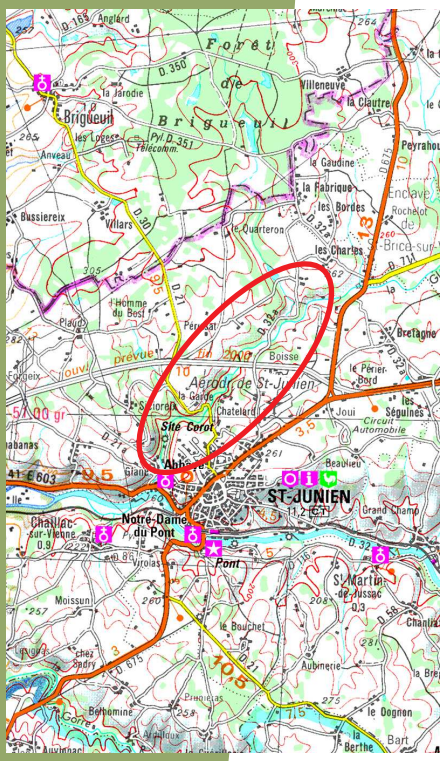

Le site de la vallée de la Glane concerne la partie la plus accidentée et la plus pittoresque du cours de cette rivière où se distinguent trois séquences paysagères d'amont en aval : le Moulin du Dérot, le Gué Giraud et le site Corot. Dans ce site de vallée, le paysage est caractérisé par des blocs rocheux émergeant des rives abruptes boisées ou animant le lit de la rivière. Outre son aspect pittoresque particulièrement apprécié par Jean-Baptiste Corot (1796-1875) et d'autres peintres moins célèbres, le site présente des intérêts historiques et archéologiques. Il est également un secteur remarquable en matière de faune et de flore.

La Glane, du gaulois glanna, signifiant rive, prend sa source au pied des monts d'Ambazac sur la commune de Saint-Jouvent et se jette dans la Vienne vers le sud-ouest, à Saint-Junien. La vallée de la Glane, qui borde la ville de Saint-Junien au nord et à l'ouest, appartient à l'histoire et au paysage de la cité. Dessinant un cordon boisé qui crée aujourd'hui une transition intéressante avec la campagne à l'ouest, la rivière a favorisé au XIXe siècle l'installation le long de son cours d'activités nécessitant la présence ou la force de l'eau : moulins papetiers et tanneries pour la confection de gants. La Glane a conservé ses atouts paysagers et attire toujours de nombreux promeneurs. Deux circuits piétons, des espaces de repos (tables de pique-nique, bancs) et des points de vue ont été aménagés, essentiellement en rive gauche de la Glane, pour la découverte du site Corot et du site du Gué Giraud.

Le pont du Dérot sur la D 32 a, petite route accrochée au versant, marque la limite amont du site protégé. Un élargissement ponctuel de la vallée a permis l'installation d'un petit hameau autour du moulin du Dérot transformé en habitation. L'intérêt de cette séquence paysagère est dû au barrage sur la Glane et surtout à la présence d'énormes blocs rocheux sur la rive droite et dans le lit de la rivière faisant bondir l'eau en petites cascades.

Le secteur du Gué Giraud conserve la mémoire d'un ancien passage à gué sur une boucle serrée de la Glane contrôlée au Moyen Âge par le château du Châtelard en rive gauche et le château Morand en rive droite, tous deux implantés sur des promontoires surplombant le cours d'eau de plus de 50 mètres. Un point de vue aménagé aux abords du Châtelard rend compte de la situation stratégique du lieu et du rôle défensif qu'a joué la vallée par le passé.

Le château du Châtelard, reconstruit au XVIIIe siècle, doté d'une chapelle et d'une belle fontaine, fut la propriété de la famille de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
LIMOUSIN

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin
Service Valorisation, Évaluation des Ressources et du Patrimoine Naturels

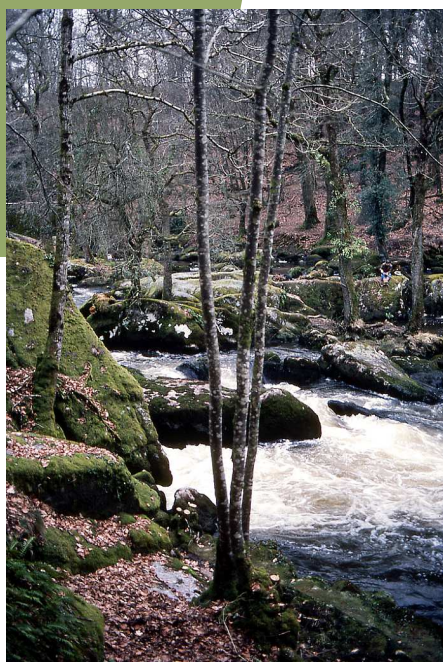

Magnac. Château-Morand, dont les vestiges d'une maison forte ont été mis au jour en 1981, fut quant à lui détruit au milieu du XVIe siècle. Sur la rive droite, un troisième château surveillait le « Passage des Galets », au niveau du franchissement actuel de la Glane par la route de Brigueuil.
Le manoir du Châtelard, qui abrite aujourd'hui un centre de loisirs, constitue l'ultime témoignage de cet ensemble de forteresses.à ses pieds, deux anciens moulins à blé (du Bas-Châtelard) et à papier (Rochebrune) ont arrêté leur activité mais la ruine de la papeterie conserve ses séchoirs caractéristiques du XVIIIe siècle, à l'époque où le papier était élaboré à la main, feuille par feuille.

La configuration pincée, en gorge, de la vallée au niveau de cet ancien gué a favorisé la création au XXe siècle d'une réserve d'eau destinée à l'alimentation en eau potable de Saint-Junien. L'aménagement du plan d'eau a noyé les rives de la Glane et gommé le caractère sauvage des gorges. Toutefois, il constitue un milieu calme et attractif pour la faune et la flore grâce à la présence notamment de petites zones humides. une passerelle en métal et béton « japonisante », composée de trois arches semblant rebondir sur deux énormes blocs rocheux situés au milieu de la rivière, s'est substituée au gué et offre des points de vue privilégiés sur la retenue et le mur d'eau en amont, ainsi que sur la rivière impétueuse parsemée d'une multitude de blocs granitiques vers l'aval.

Ceux-ci forment, plus au sud, le « saut-du-loup », un passage naturel souligné par un alignement de chênes.

La dernière séquence paysagère, appelée site Corot, s'inscrit dans une portion très encaissée de la vallée (50 mètres environ). Les bâtiments délaissés d'une ancienne imprimerie implantée en aval du franchissement de la Glane par la D 21 et le Moulin Brice au sud, dont l'architecture est typique des bâtiments industriels de la fin du XIXe siècle, marquent les extrémités nord et sud de cette portion de vallée dont le cœur très pittoresque porte le nom du peintre qui y séjourna régulièrement entre 1852 et 1860.
Au lieu-dit Le Chalet, situé au sommet du versant sud de la Glane, à l'endroit où la ville entre en contact de nos jours avec le site, Victor Roche, notable local, fit construire un abri pour Corot à proximité de la vallée.

Enchâssé dans un rocher sur la rive droite du cours d'eau, un médaillon en bronze figurant son buste, dû au peintre sculpteur limousin Couteilhas, salue la mémoire de l'artiste. La rivière, large, est encombrée de blocs en provenance des flancs escarpés des coteaux, formant dans son lit des cascatelles et de petites îles couvertes de mousses, de graminées et de fougères, dont l'osmonde royale, espèce protégée qui profite ici d'une situation abritée. Des chênes réussissent aussi à investir ces petits tertres. Les rives et les versants, dissymétriques et boisés de feuillus, sont également balisés d'énormes boules de granit et de chaos rocheux aux formes diverses, créant parfois une petite grotte.

A l'automne, le site Corot se pare de ses plus beaux atours, grâce aux couleurs vives et lumineuses des mousses et des feuillages des vieux chênes pédonculés aux branches noueuses, des hêtres dont les racines enlacent les rochers, des frênes, des charmes, des érables, des châtaigniers et des cyprès chauves dont un groupe occupe un replat élargi du fond de vallon entaillé de rigoles. De nombreuses fougères, des aulnes et des saules se sont installés sur la berge ; le fragon petit-houx ou le sceau de Salomon constituent le sous-étage de la strate arborée.
Au printemps, le site accueille une cinquantaine d'espèces d'oiseaux nicheurs attirés par la richesse de cette biodiversité.

Médaillon de bronze du buste de J.B. Corot sur un rocher

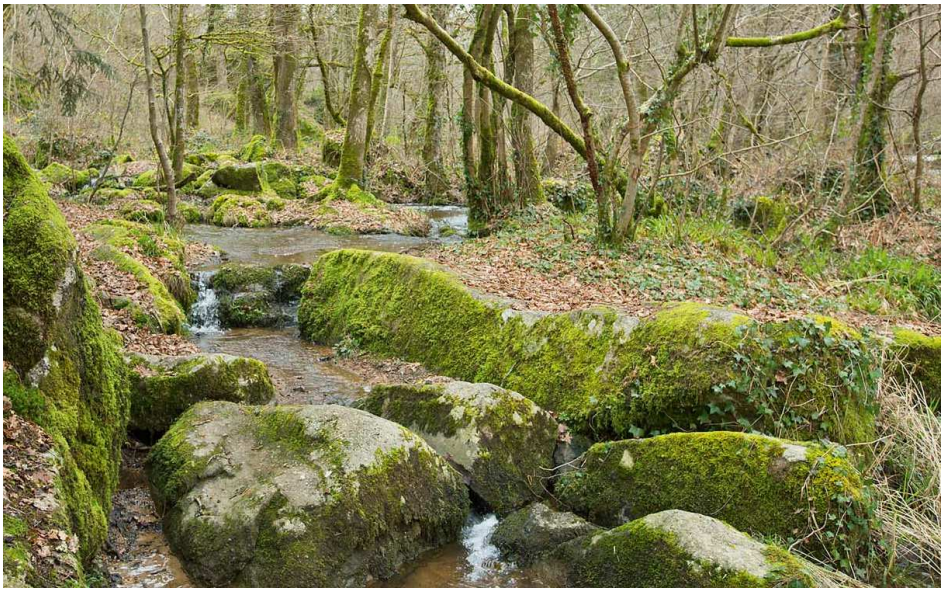

DREAL Limousin / VERPN
Immeuble Le Pastel
CS 53218 - 22, rue des Pénitents Blancs - 87032 Limoges cedex 1
Tél. 05 55 12 90 00 - Fax. 05 55 34 66 45
Courriel : DREAL-Limousin@developpement-durable.gouv.fr

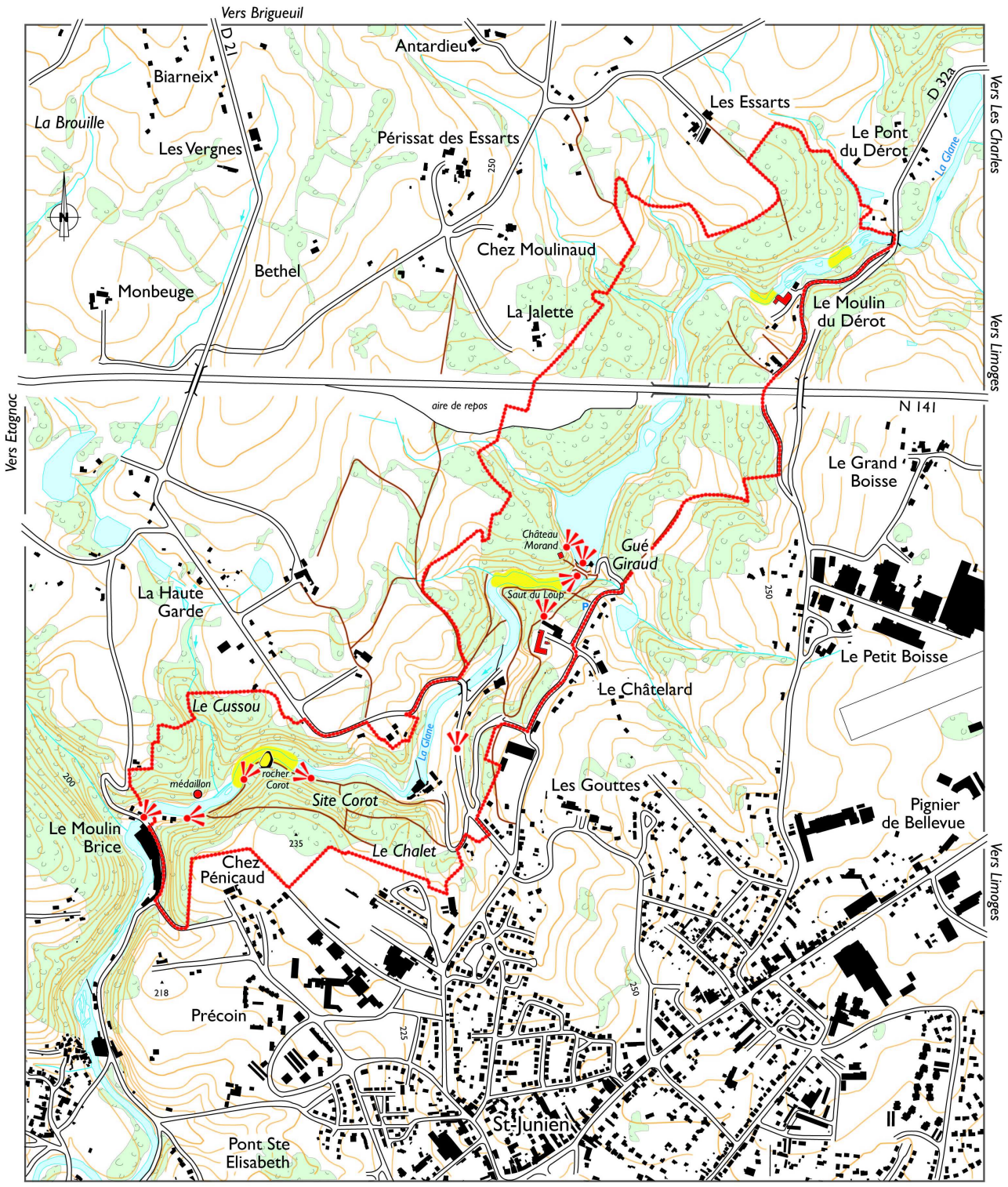

DREAL Limousin / VERPN
Immeuble Le Pastel
CS 53218 - 22, rue des Pénitents Blancs - 87032 Limoges cedex 1
Tél. 05 55 12 90 00 - Fax. 05 55 34 66 45
Courriel : DREAL-Limousin@developpement-durable.gouv.fr